

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **AS1 Professionnalité** 2023-2024

<b>Code</b> T.TS.SO354.AS1.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 9 ECTS	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais
---------------------------------	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Le module AS 1 est composé de deux parties distinctes : une partie dédiée aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'option AS d'un volume équivalent à 6 ECTS et la partie « interprofessionnelle » intitulée « aux confins des métiers historiques du travail social » destinée aux étudiant.e.s des options AS, ES et ASC dont le volume est équivalent à 3 ECTS.

##### **Compétences AS1**

5- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international.

7- Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

##### **Compétences Intro A**

5- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international.

##### Objectifs d'apprentissage :

###### **Partie AS1 :**

- Connaître et analyser les caractéristiques du marché de l'emploi en Suisse et à Genève et les populations fragilisées sur ce marché qui sont à risque de pauvreté.
- Comprendre et questionner les notions : d'insertion professionnelle et d'intégration professionnelle, d'activation, d'employabilité, d'aptitude au placement, de perte de gain en fonction des différentes lois et de leur mise en application.
- Comprendre la mise en œuvre des assurances sociales et des lois sur l'aide sociale par les institutions mandatées dans le champ de l'insertion professionnelle.
- Identifier le rôle, la fonction de l'assistant.e social.e généraliste dans le réseau de l'insertion professionnelle.
- S'exercer à l'entretien professionnel généraliste.
- Analyser les entretiens fictifs (jeu de rôle) et élaborer des hypothèses d'intervention en fonction de la situation traitée.
- Problématiser la thématique par les apports du cours du/de la responsable d'atelier et des lectures obligatoires.
- Comprendre les cadres légaux agissant sur les pratiques professionnelles du réseau et des structures des organisations composant le réseau (administrations, établissements de droit public, fondations publiques, fondations privées, associations).
- Identifier et analyser le réseau de l'insertion professionnelle d'une population donnée et la place du service social dans ce réseau, ainsi que les pratiques professionnelles des acteur.trices du réseau.
- Se positionner sur les dispositifs développés et/ou en proposer de nouveaux.
- Présenter oralement les principaux éléments d'investigation de l'atelier

###### **Partie Interpro A :**

- Comprendre l'évolution et les mutations d'une question sociale dans le champ d'une des 6 thématiques.
- Questionner les changements et l'adaptation des réponses institutionnelles.
- Comprendre et se positionner sur la transformation des pratiques du travail social.
- Comprendre les définitions des cadres de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Partie AS (6 ECTS) :**

Dans un premier temps, les étudiant.es approcheront les spécificités du marché de l'emploi et les caractéristiques des populations en difficulté sur ce dernier (jeunes sans qualification, seniors, etc.). Ils/elles développeront des connaissances pour discuter des notions d'insertion et d'intégration professionnelles, notamment par rapport au concept d'activation. Pour rafraîchir leurs acquis sur la pratique des assurances sociales, ils/elles mèneront des exercices pratiques sur la loi sur l'assurance chômage (LACI), la loi sur l'invalidité (LAI) et la loi genevoise sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI).

Pour comprendre la collaboration potentielle entre des assistant.es sociaux/les généralistes et le réseau de l'insertion professionnelle, les étudiant.es rencontreront des professionnel.les de l'Office cantonal de l'emploi (OCE), de l'Office Cantonale AI (OCAI), ainsi que du Service d'insertion professionnelle de l'Hospice général (SIP). En parallèle aux apports énoncés, en deux sous-groupes, les étudiant.es mèneront des jeux de rôle « d'entretien professionnel » à partir de situations fictives rencontrées par les assistant.es sociaux/ales. Ils/elles développeront des techniques et des outils issus de la méthode bio-psycho-sociale.

Dans la troisième partie du module, les étudiant.es, en groupe de 7 à 8, suivront un des cinq ateliers proposés, soit l'insertion professionnelle des:

- Mineurs non accompagnés,
- Requéran.es d'asile,
- Personnes souffrant de troubles psychiques et d'addiction,
- Personnes en fin de droit chômage ou à l'aide sociale,
- Jeunes en décrochage de formation dans le secondaire II.

Chacun des ateliers permettra de problématiser la thématique, identifier les politiques publiques en lien avec cette dernière, ainsi que le réseau des organisations œuvrant auprès de la population concernée. Pour ce faire, ils/elles iront à la rencontre de professionnel.les de terrain. Le résultat des données recueillies et analysées sera présenté aux étudiant.es du groupe classe lors d'un oral.

Méthode pédagogique : Cours ex-cathedra, résolution de cas pratiques d'assurance sociale, jeux de rôle, visites de terrain et interviews, etc.

**Partie Intro A (3 ECTS) :**

**1. La place du travail social dans le monde des addictions, de la réduction des risques et de la prévention (Nathalie Mercier et Denis Huc)**

Objectifs:

- Comprendre la problématique des addictions aux produits légaux et illégaux, ainsi que celle des addictions sans substances
- Comprendre les mécanismes d'installation de l'addiction, les effets des produits, les différents types de consommation et leurs incidences
- A Genève, quelles sont les possibilités d'accompagnement au niveau médico-psycho-social
- quelles sont les différentes formes de prévention, thérapie et réduction des risques ?

**2. La « grande pauvreté » et le travail social (Nicole Lavanchy et Eric Crettaz)**

Objectifs:

- Identifier et discuter des politiques publiques développées auprès des personnes les plus démunies de Genève et leur mise en œuvre, ainsi que des dilemmes qu'elles suscitent
- Identifier et discuter des compétences spécifiques des travailleur.es sociaux.les du champ de la grande pauvreté et les dilemmes qu'ils/elles rencontrent

**3. Jeunesses, précarité et sentiment d'insécurité, la réponse du Travail Social Hors Murs (TSHM) (Laurent Wicht)**

Objectifs:

- Les transformations du contexte social et ses effets sur les différentes façons de vivre la « jeunesse »
- Les mécanismes liés à la délinquance juvénile, aux « ruptures », notamment de formation, et aux différents types de réactions à l'égard de certaines catégories de jeunes
- Les modes d'intervention des TSHM (immersion dans l'espace local, observation du terrain, suivi éducatif individuel en milieu ouvert, mobilisation de collectifs)
- Les enjeux actuels auxquels les TSHM doivent faire face sur le terrain

**4. Travail de proximité, entre domicile et milieu ouvert (Ulrike Armbruster Elatifi et Catherine Lenzi)**

Objectifs :

- Analyser et discuter de recherches contextualisées dans différents terrains du travail de proximité
- Questionner des enjeux de ce travail de proximité revisité, en examinant ses conséquences pour les métiers du travail social et plus largement pour la professionnalité

**5. Travail social en milieu scolaire (Valérie Wohlhauser)**

Objectifs :

- Définir la place qu'occupe le travail social en faveur des élèves au sein de l'institution scolaire et l'identité professionnelle des intervenants socio-éducatifs
- Comprendre l'exclusion scolaire et étudier l'incidence de la fonction sur l'émergence du métier en regard de l'impact des concepts de l'école inclusive
- Comprendre les enjeux de place, de hiérarchie et d'affiliation dans les relations professionnelles avec les directions d'école et les enseignants ainsi qu'avec le réseau
- S'initier aux compétences spécifiques à l'action socio-éducative en milieu scolaire

**6. S'approprier la ville : projets urbains, travail social et développement durables**

(Sylvie Garcia Delahaye et Simon Gaberell)

Objectifs :

- Mobiliser différents regards sur la ville et construire son propre regard sur l'espace urbain au sein d'un quartier
- Appréhender les liens entre transformations urbaines et transformations sociales
- Identifier les enjeux urbains liés au développement durable • Prendre au sérieux la ville et ses transformations et réfléchir au

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

rôle des travailleurs-euses sociaux.ales dans ces processus

Les modalités pédagogiques proposées dans les 6 offres alternent des apports théoriques, des rencontres avec des professionnel.les, des témoignages de personnes concernées, des visites de terrain, des débats et des mises en situations.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

##### Evaluation

- L'évaluation du module AS1 est établie sur 90 points : 60 pts pour la partie « AS » et 30 points pour la partie « Intro A ». La partie « AS » est évaluée par un travail écrit individuel et un oral de groupe
- La partie « Intro A » est évaluée par un écrit de groupe ou un oral de groupe
- Les consignes des travaux à mener sont communiquées au début de la partie AS1 et au début de chaque offre d'Intro A. Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir une note comprise entre A et E qui additionne les points obtenus au AS1 et ceux obtenus à l'Intro A.

##### Répétition :

L'étudiant.e qui obtient une note F au module AS1 doit le répéter dès que possible; il.elle peut alternativement :

- a) Se présenter à une nouvelle évaluation du module AS1 lors d'une 2<sup>ème</sup> session prévue durant la même année académique
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante

Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant.es la modalité a) sera appliquée par défaut et une absence non justifiée à cette 2<sup>ème</sup> évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière. La répétition permet à l'étudiant.es d'obtenir les notes A à E qui signifie une réussite et la note F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

##### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

Une bibliographie complète sera remise durant le cours.

#### 10 Enseignant-e-s

Lavanchy Nicole  
Mercier Nathalie

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**Responsable de module \***

Nicole Lavanchy et Nathalie Mercier

**Vacataires - Partie AS :**

Roland Rexhepi  
Michel Schweri  
José Diaz  
Françoise Frioud  
Mathias Manini  
Viktor Malvataj  
Marc Bolognesi

**Descriptif validé le \***

19 février 2024

**Descriptif validé par \***

Sophie Rodari, responsable de filière